

Questions fréquemment posées (FAQ) :

1. Peut-on prendre une nouvelle option si on ne la suivait pas en 4^{ème} ?

Si vous n'avez pas suivi l'option sciences en 3^{ème} – 4^{ème}, vous pouvez la choisir en 5^{ème} sans présenter de test d'admission. L'option est basée sur la matière vue au cours de formation commune qu'ont suivie tous les élèves au 2^{ème} degré. Au départ, un léger déficit pourrait se marquer au niveau des labos mais ce retard sera par expérience vite rattrapé.

Il est possible de choisir l'option sciences économiques après avoir présenté un examen d'admission fin août. L'élève doit venir se procurer un dossier auprès de Mme Braibant.

Par contre, les options Latin et Grec ne peuvent pas être choisies si vous ne les avez pas suivies au second degré.

2. Mon enfant n'a plus de 2^{ème} langue depuis la 3^{ème} secondaire. La grille qu'il désire choisir l'oblige à reprendre une deuxième langue. Que faire ?

Cette question concerne les élèves qui avaient l'option latin-grec en 4^{ème}. Votre enfant doit s'adresser à Mme Braibant, puis sera dirigé vers un professeur de langues. Il recevra alors les documents pour se remettre à jour et présenter un examen d'admission fin août.

N'hésitez pas à contacter Mme Braibant ou M. Lefèvre par mail.

3. Peut-on changer de 1^{ère} langue entre la 4^{ème} et la 5^{ème} ?

Oui. Votre enfant doit cependant passer un examen d'admission fin août. Il est donc nécessaire de s'adresser à Mme Braibant qui le dirigera vers un professeur de langues. Il recevra alors les documents à travailler pendant les vacances.

4. Mon enfant aimerait prendre l'option sciences sans pour autant prendre plus de 4h de math ?

Dans ce cas, c'est un choix d'école. Le Pouvoir Organisateur de l'école, en concertation avec les professeurs, a pris cette décision il y a quelques années. Les sciences, à un certain niveau, nécessitent de bonnes bases en mathématiques, notamment pour le cours de physique. Il n'est pas prévu de revoir ce choix pour l'an prochain.

5. Le cours de N12/A12 est-il créé dans l'idée d'accompagner les élèves en difficulté dans ces branches ?

Non, le cours n'est pas créé dans cette optique ; les compétences restent identiques par rapport au cours à 4 heures et même si par rapport à celui-ci, le vocabulaire vu en classe sera sans doute moins conséquent, les exigences grammaticales ne seront certes pas moindre.

6. Mon enfant a pour une durée indéterminée des soucis physiques. Peut-il tout de même choisir une grille contenant l'option éducation physique (4h) ?

Pour un certificat de durée limitée dans le temps, cela resterait envisageable mais pas souhaitable si cela devait se prolonger durant plusieurs mois et couvrir une grande partie de l'année scolaire. En effet, s'il en a les capacités, il aurait à accompagner les autres élèves dans leurs activités sans pouvoir y participer (ce qui serait frustrant) ou dans le cas contraire, à rester à l'étude afin d'y réaliser un travail basé sur le cycle du moment (ce qui ne serait pas toujours très motivant).

7. Mon enfant a choisi une grille ne contenant pas l'AC Laboratoire et PES Espagnol. Y a-t-il moyen qu'il puisse tout de même la suivre ?

Cette question peut être examinée lors de la constitution des horaires. La réponse est dépendante de nombreux paramètres, notamment du nombre d'élèves l'ayant choisie dans les grilles la proposant mais également des groupes-classes définis.

Vous pouvez toujours en faire la demande par mail auprès de Mme Braibant ou M. Lefèvre qui vous donneront ensuite une réponse positive ou non en fonction des possibilités. La probabilité d'acceptation reste toutefois assez faible.

8. Est-il possible d'ajouter un cours de PESF ou Actualités dans une grille où ceux-ci ne sont pas proposés ?

Non, il n'est pas possible de le faire. La partie « Formation Optionnelle » n'est pas modulable, à l'exception dans certains cas des cours de langues modernes.

9. Est-il possible d'avoir un cours de 2^{ème} langue à 2h/semaine ?

Non. Les cours de 2^{ème} langue ne s'organisent qu'à raison de 4h/semaine. Il n'y a que la 1^{ère} langue qui peut être soit à 2h/semaine, soit à 4h/semaine.